



AERO-CLUB
Anancy Haute-Savoie
Anancy-Meythet
60 rue de l'Aérodrome
Tél : 04 50 22 04 25 Fax : 04 50 22 70 81

LA FEUILLE VOLANTE

Organe bimestriel d'information de l'AERO-CLUB Anancy Haute-Savoie
74960 MEYTHET

2006 N°50

JANVIER - FEVRIER

Nouvelle CTR à Anancy

A partir du 16 mars 2006 la CTR d'Anancy est modifiée.
Elle est légèrement rétrécie coté Lac et légèrement prolongée coté de la balise AT.
Verticalement elle va du sol à **3500ft** et rejoint ainsi le plancher de la TMA 2 classe E de Genève.
Mais surtout elle passe en **CLASSE D** ce qui veut dire : Contact radio obligatoire et pénétration soumise à clairance par le contrôle et transpondeur obligatoire sauf dérogation.
Autre grande modification d'importance le tour de piste se fait à une hauteur de **900ft** soit une altitude de **2400ft**.
Rappel : Respect du tour de piste impératif en particulier en fin de vent arrière 04 : Pas de survol du centre de Cran Gevrier.
Vous trouverez ci-dessous les informations des pages TXT01 et TXT 02 des cartes VAC et en deuxième page la copie des pages APP 01 et ATT 01 des cartes VAC.
Pour obtenir l'information complète vous pouvez consulter Internet :
<http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr/aip/enligne/METROPOLE/AIP/VAC/A/VAC%20AD%202.LFLP.pdf>
et télécharger l'ensemble des pages.

Consignes particulières

Conditions générales d'utilisation de l'AD

AD réservé aux ACFT munis de radio.
Utilisation simultanée des deux pistes interdite.
Activité IFR possible.

Procédures et consignes particulières

Roulage interdit hors piste et TWY.
QFU 04 préférentiel cause procédure IFR.
AFIN DE DIMINUER LES NUISANCES SONORES :
- respecter strictement les circuits publiés ;
- les TDP et exercices d'entraînement sont réservés aux ACFT basés et soumis au respect des consignes locales ;
- **ACFT** :
TKOF 04 : maintenir l'axe de piste, le virage à droite vers la vente arrière ne doit s'effectuer qu'après le passage de l'autoroute. Le virage à gauche est interdit. Le départ vers le Nord doit s'effectuer par NA, le départ vers l'Ouest se fera par la verticale après un virage à droite.
TKOF 22 : maintenir l'axe de piste, le virage à gauche vers la vente arrière ne doit pas s'effectuer avant le passage de la voie rapide.
Le virage à droite vers l'Ouest n'est possible qu'après accord du contrôle et en évitant le survol de l'agglomération de Poisy, sinon le départ vers l'Ouest se fera via la verticale de l'aérodrome après un virage gauche.
- **HEL** : circuit à 2000 ft AMSL, respecter strictement la trajectoire entre A et le H ; du point A vers le H, ne pas survoler le CD 14 à une altitude inférieure à 1850 ft AMSL.

VFR Spécial

En présence de trafic IFR, une attente pourra être imposée à NA ou SA. Entre S et SA rester impérativement à l'Est de l'autoroute A41.
MNM VFR spécial dans la CTR :
- En l'absence de trafic IFR :
ACFT VIS 2000 m
HEL : VIS 800 m.
En présence de trafic IFR :
ACFT/HEL : VIS 3000 m.

Points de Reports

Nom	Coordonnées		Localisation
N	46° 02' 04" N	006° 06' 26" E	Cruseilles
NE	46° 02' 41" N	006° 15' 27" E	Col d'Evires (jonction A41 et N203)
NA	46° 00' 16" N	006° 07' 54" E	Nord échangeur A41 / N201
S	45° 49' 00" N	006° 01' 13" E	Alby sur Chéran
SA	45° 52' 33" N	006° 05' 16" E	Seynod (centre commercial)
E	45° 56' 07" N	006° 10' 05" E	Les Glaisins (échangeur)
NW	45° 58' 00" N	006° 02' 00" E	Lac de la Balme
SE	45° 50' 39" N	006° 10' 27" E	Port de St Jorioz



LA RUBRIQUE DES HONNEURS.

Bravo au nouveau breveté :

A réussi au BB :

Christophe MEYNET

INFORMATIONS OFFICIELLES

La METEO

Du 01/01/2006 au 28/02/2006

12 jours de beau temps.
19 jours de temps moyen.
27 jours de mauvais temps dont 8 de brouillard.

Les Heures de Vol

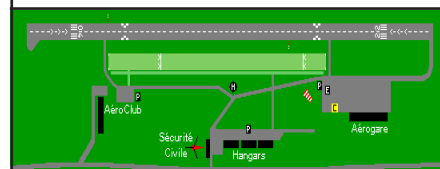
Du 01/01/2006 au 28/02/2006

284 heures de vol cette année contre une moyenne de 333 heures sur les onze années précédentes soit une **perte de 49 heures**.

Pour l'année 2005 le club totalise **284 heures de vol** soit une **perte de 49 heures** par rapport à la moyenne sur onze ans.

Dans ce numéro :

Nouvelle CTR d'Anancy	1
Informations	1
Page 1 et 2 des cartes VAC Anancy	2



2 - LA FEUILLE VOLANTE



APPROCHE A VUE Visual approach

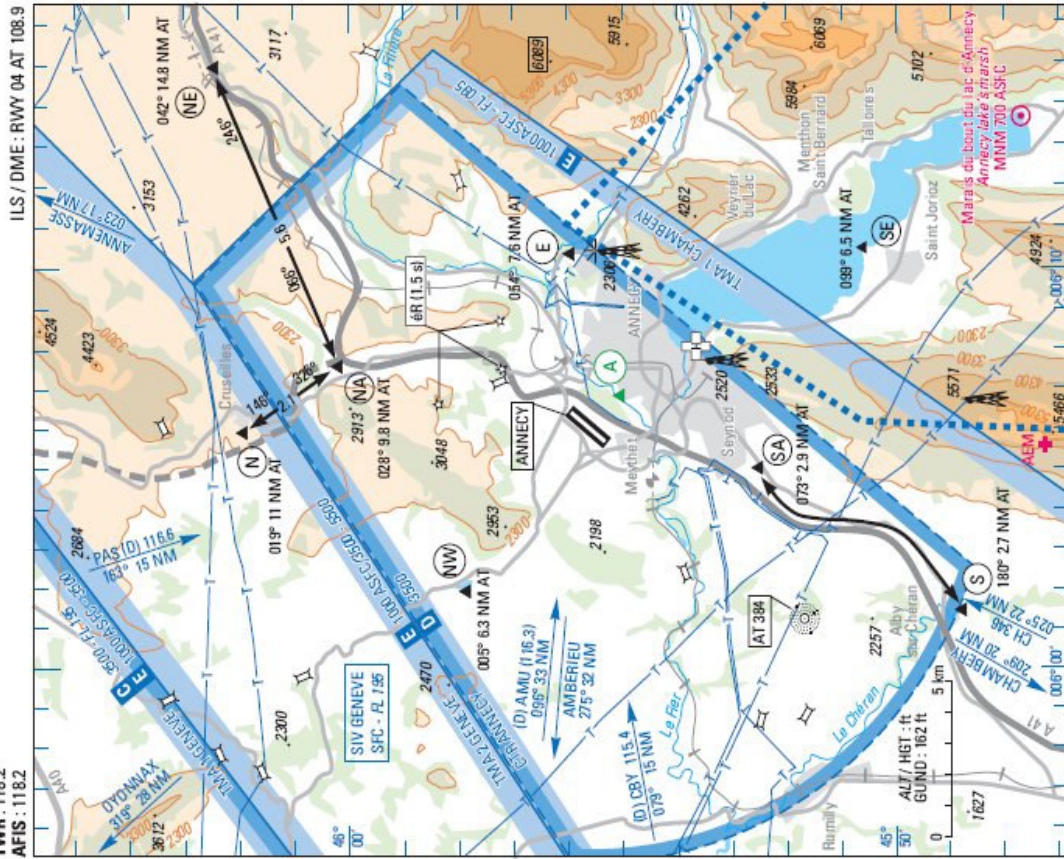
Ouvert à la CAP
Public Air Traffic
16 MAR 06

ANNECY MEYTHET AD2 LFLP APP 01

ALT AD : 1521 (55 hPa)
LAT : 45 55 51 N
LONG : 006 06 23 E
VAR : 0° (05)
LFLP
VAR : 0° (05)

APP : CHAMBERY Approche / Approach : 123.7 (au dessus de / above 3500)

TWR : 118.2
AFIS : 118.2



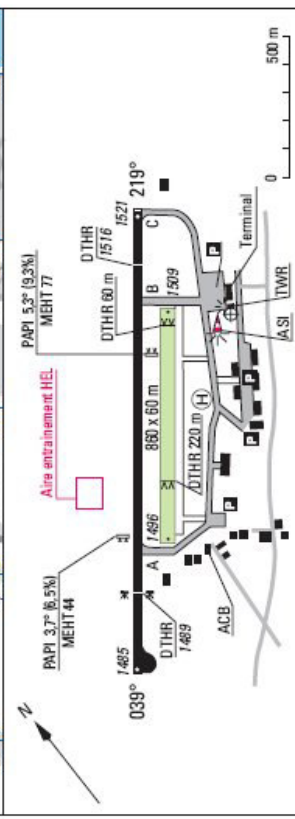
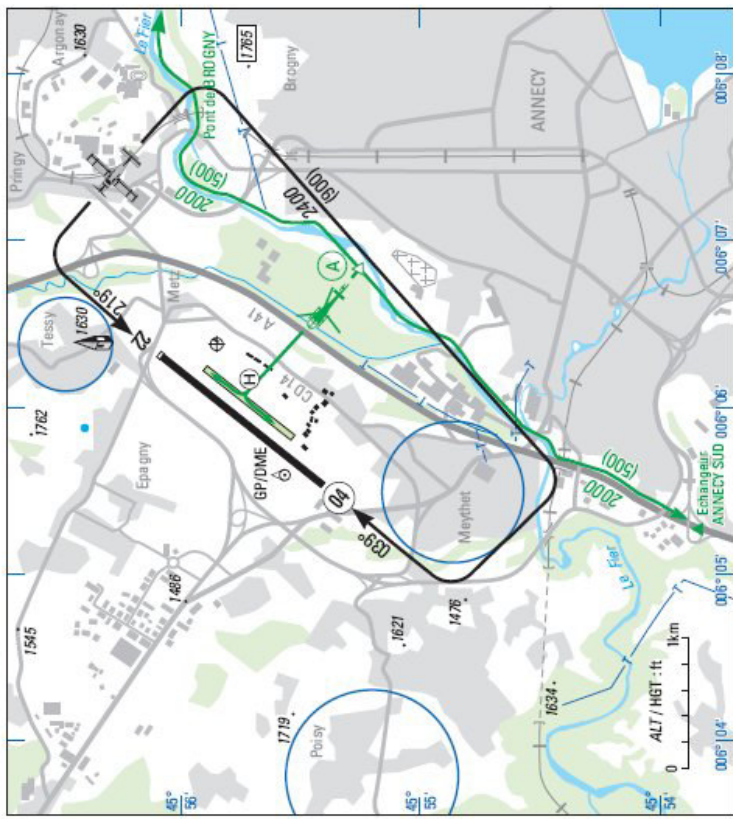
AMDT 03/06 CHG : CTR-Annecy, VAR, normalisation.

© SIA

ANNECY MEYTHET AD2 LFLP ATT 01

16 MAR 06

ATTERRISSAGE A VUE Visual landing



RWY	QFU	Dimensions Dimension	Nature Surface	Résistance Strength	TODA	ASDA	LDA
04	039	1615 x 30	Revêtement Paved	24 FIC/WIT	1615	1630	1365
22	219	1615 x 30	Revêtement Paved	24 FIC/WIT	1615	1615	1400

Aides lumineuses : RWY 04/22 : BI
Lighting aids : RWY 04/22 : JL



AMDT 03/06 CHG : ALT/HGT circuits, TWY A,B,C, hangars, normalisation.

© SIA